

<https://www.sundep-paris.org/spip.php?article1296>



APPEL DE LA COORDINATION NATIONALE DE L'EDUCATION DU DIMANCHE 9 JANVIER 2022



- Actualités -
Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2022

Copyright © Sundep-Solidaires Paris - Tous droits réservés

; **Après une première semaine de chaos dans les écoles et établissements, et après des premières mobilisations qui ont abouti à l'appel national à la grève le 13 janvier de la part de tous les syndicats, la réunion de coordination nationale de l'Éducation de dimanche 9 janvier a rassemblé par conférence téléphonique des personnels en provenance de 12 académies.**

; **La coordination nationale de l'Éducation (1er et 2d degrés) appelle à amplifier le mouvement de grève et de droit de retrait tout au long de la semaine, avec des temps forts de grève ce mardi 11 janvier aux côtés de la Santé et ce jeudi 13 janvier dans nos écoles, collèges et lycées partout en France.**

Elle appelle à se réunir en AG locales et à mettre en discussion la reconduction de la grève pour gagner les moyens de garantir l'éducation et la santé des personnels, des élèves et de leur famille.

; **Vous trouverez aux liens ci-dessous les différents appels intersyndicaux nationaux pour ces prochaines dates, l'appel intersyndical du 93 et l'appel de l'AG du 93 :**

! [Appel intersyndical national à la grève du jeudi 13 janvier dans l'Éducation](#)

! [Appel intersyndical 93 à la grève les mardi 11 et jeudi 13 janvier](#)

! [Appel de l'AG du 93 à la grève les mardi 11 et jeudi 13 janvier](#)

! [Appel intersyndical national à la journée « Administration morte » du vendredi 14 janvier contre la loi 3DS](#)

! [Appel intersyndical national à la grève interprofessionnelle du jeudi 27 janvier](#)

! [Appel intersyndical national à la grève des AESH le jeudi 27 janvier](#)

; **Pour rappel, des préavis de grève couvrent tous les personnels de l'Éducation nationale sur toute la période jusqu'aux vacances d'hiver.**

De même, les personnels territoriaux des écoles, collèges et lycées sont couverts sur tout janvier par des préavis de grève des fédérations syndicales de la Fonction publique.

Enfin, pour les professeurs des écoles, nous joignons un modèle d'intention préalable de grève ([lien ici vers site national sundep](#)) pour toute la période à partir du 13 janvier (jusqu'à la semaine suivant les vacances de la dernière zone). Ces intentions de grève doivent être envoyées aux IEN **d'ici lundi 10 janvier à 23h59**, et **ne signifient pas la participation effective à la grève sur toute la période.**

; **Nous soutenons enfin nos collègues en butte à la répression, comme à Clermont-Ferrand suite aux E3C de janvier 2020, ou au lycée Berthelot de Pantin (93) suite à une « formation Laïcité ». Un appel spécifique sera diffusé prochainement au sujet de la répression dans l'Éducation.**

D'ici là, nous appelons à rédiger des motions de soutien aux collègues de Clermont-Ferrand et de Pantin, et à se mettre en grève le mardi 1er février pour pouvoir participer au rassemblement de soutien aux collègues de Clermont-Ferrand et en faire un rassemblement d'envergure nationale.

Vous trouverez ci-joint et ci-dessous l'appel complet de la coordination nationale de l'Éducation.

44 La prochaine réunion téléphonique de coordination nationale se tiendra le dimanche 16 janvier à 16h00 (les détails de connexion seront rappelés ultérieurement). 44

**APPEL DE LA COORDINATION NATIONALE DE L'ÉDUCATION
DIMANCHE 9 JANVIER 2022**

La réunion de coordination nationale de l'Éducation (premier et second degrés) du dimanche 9 janvier 2022 a réuni par conférence téléphonique des personnels enseignants (de la maternelle au lycée général, technologique et professionnel), des AED et des AESH, en provenance de 12 académies (Amiens, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Grenoble, Lille, Montpellier, Normandie, Paris, Poitiers, Toulouse, Versailles). Cette réunion faisait suite à une visioconférence à la veille de la rentrée, qui avait largement dépassé le cadre initialement fixé de l'Île-de-France.

Une semaine après la rentrée, le constat prévisible est là : le pseudo-protocole de Blanquer conduit à un véritable chaos dans les écoles et établissements scolaires.

Loin d'une « école ouverte », c'est une école en voie de désertification qu'a inventée Blanquer. Ainsi, dans certains établissements, comme au lycée Georges Clémenceau de Villemomble (93), ce sont plus de 500 élèves qui étaient absents ; au lycée de Landerneau (29), ce sont 800 élèves qui étaient cas contacts. Les classes sont décimées. Blanquer refuse la mise en place des demi-groupes, mais ne se soucie pas que le variant Omicron divise par 2 les effectifs des classes de manière anarchique.

Pour les parents d'élèves, le protocole Blanquer est un véritable parcours du combattant. Partout, désormais, les pharmacies sont en rupture de tests et d'autotests.

Dans le premier degré, l'énorme quantité de tâches demandées par le protocole retombe sur les enseignants et enseignantes, qui doivent non seulement rappeler les parents des élèves malades, mais assurer tout le tracing. Dans les collèges et lycées, tout ce travail de tracing retombe sur des vies scolaires déjà décimées par le Covid. Comme l'an dernier, les directions d'établissement, les DSDEN et rectorats tentent de faire pression sur les équipes de vie scolaire pour aller renforcer les équipes d'autres établissements affaiblies par le Covid. De même, les rectorats ont débloqué des heures supplémentaires pour imposer aux AED d'assurer la surcharge de travail. Nous appelons à refuser ces pressions, et à réclamer de véritables recrutements d'urgence pour soulager les vies scolaires.

Pour faire face à la catastrophe, le ministère et les rectorats prétendent faire appel à des retraités - une mesure particulièrement inique puisqu'elle envierait sur le terrain des personnes vulnérables - voire à des « mères de familles en reprise d'activité » d'après le recteur de Paris. Nous appelons à refuser cette mise en danger, comme l'ont déjà fait de nombreux retraités, y compris en le faisant savoir publiquement.

Nous dénonçons également les pressions inacceptables mises sur les personnels vulnérables pour les faire retourner dans les établissements, souvent au mépris du protocole et des mesures de protection auxquels ils et elles ont droit.

Dans le même temps, le ministère vient d'autoriser le recrutement de personnels enseignants remplaçants au niveau bac +2 : une nouvelle brèche ouverte dans la casse de la formation des enseignants et enseignantes, alors même que les rectorats refusent de recruter les candidats inscrits sur les listes complémentaires.

L'effondrement que connaissent nos écoles et établissements est la conséquence directe des milliers de suppressions de postes opérées sous le ministère Blanquer.

Depuis deux ans, aucune des revendications des personnels pour se protéger face à l'épidémie n'a été satisfaite : ni masques, qu'ils soient chirurgicaux ou FFP2, ni campagne de dépistage efficace et à la hauteur, ni purificateurs d'air ou détecteurs de CO2 là où il y en aurait besoin.

Face aux conditions de travail inacceptables et à la mise en danger de leur santé, de nombreux collègues ont d'ores et déjà commencé à se mobiliser dès cette semaine.

Dans le 93, de nombreux collègues se sont mis en grève ou ont opéré des droits de retrait, souvent très majoritairement, comme au Bourget, à Bobigny, Saint-Denis, Villepinte, Saint-Ouen... Mais ces grèves et droits de retrait ont eu lieu également dans d'autres départements et académies : grève de la vie scolaire au lycée Gustave Eiffel de Rueil-Malmaison (92), droit de retrait très majoritaire au collège Charcot de Oissel (76), de la Fontaine Margot à Brest (29) ou au lycée de l'Elorn à Landerneau (29)... Dans de nombreux autres établissements, des AG se sont réunies et ont d'ores et déjà discuté de perspectives de mobilisation.

Les remontées concernant la date nationale de grève du jeudi 13 janvier montrent que cette journée de grève sera très suivie.

De plus, dans plusieurs départements et académies, comme dans le 93, le 95, à Paris, dans les académies de Lille,

Amiens, Toulouse, les AG et des syndicats locaux et des intersyndicales appellent à la grève et à la grève et à la mobilisation dès le mardi 11 janvier, aux côtés des personnels de la santé et de l'action sociale (dont les personnels médico-sociaux de l'Éducation).

Revendications

Pour faire face à l'épidémie et à ses conséquences, il est essentiel de mettre en place un **plan de recrutement massif de personnels de toute catégorie** (personnels enseignants, de vie scolaire, d'entretien, infirmiers et infirmières, médecins scolaires, psychologues...).

Pour pouvoir procéder à ces recrutements, il est essentiel de redonner une attractivité à nos métiers, comme on le voit pour les nombreux postes d'infirmier-e-s scolaires non pourvus. Pour cela, il est urgent d'**augmenter les salaires de tous les personnels**. Pour les personnels précaires (notamment les AED et AESH), il est urgent d'instaurer un véritable statut, comme le réclament depuis des mois les différentes AG et coordinations de ces personnels.

Après deux ans d'épidémie, le ministère doit maintenant fournir **un véritable matériel de protection aux personnels et aux élèves** :

Des masques chirurgicaux ou FFP2 pour les personnels et élèves qui en font la demande ;

Des tests de dépistage massifs supervisés par des professionnels de santé, avec un circuit dédié pour l'Éducation nationale ;

Des détecteurs de CO2 et des purificateurs d'air.

Pour faire face à la violence immédiate de l'épidémie, il est urgent de passer au niveau 3 du protocole sanitaire et de mettre en place les demi-groupes dans les collèges et lycées. Cependant, la mise en place de ces demi-groupes doit être cadrée nationalement, afin de ne pas induire d'inégalités notamment pour Parcoursup, comme cela a été le cas l'an dernier.

Afin de limiter les impacts de l'épidémie sur les apprentissages, il est essentiel d'aménager les programmes, notamment pour les niveaux à examens. Comme le demande l'intersyndicale nationale, le ministère doit urgemment **reporter en juin les épreuves de spécialité au bac prévues en mars**, comme l'a demandé l'intersyndicale nationale FSU - FNEC FP-FO - CGT Educ'action - SNALC - SNCL-FAEN - SUD éducation dès le 14 décembre 2021.

Pour la santé et l'Éducation, il est urgent de dire stop !

Dès le 11 et le 13 janvier, toutes et tous en grève !

Les mobilisations qui ont démarré la semaine dernière vont continuer cette semaine, avec des temps forts de grève ce mardi 11 et ce jeudi 13 janvier.

Nous soutenons les grèves et droits de retrait qui démarreront ou se poursuivront dès ce lundi (comme les établissements du 93, les AESH dans le 94...), et appelons à les rejoindre.

- **Mardi 11 janvier** : appel à la grève dans l'Éducation aux côtés des personnels de santé et de l'action sociale, et aux côtés des services médico-sociaux de l'Éducation
De nombreux syndicats départementaux et académiques (à Paris, Amiens, Lille, Toulouse...) et intersyndicales départementales (comme la très large intersyndicale du 93) appellent ce mardi 11 janvier à la grève et à la mobilisation.
Nous appelons à rejoindre les initiatives de l'Éducation (comme en Île-de-France le rassemblement à l'ARS-IDF à Saint-Denis à 11h puis à la DSDEN 93 à Bobigny à 13h), ainsi que les rassemblements et manifestations de la Santé (comme en Île-de-France à 13h à Port-Royal).
- **Jeudi 13 janvier** : grève nationale intersyndicale pour des moyens en urgence contre la situation sanitaire dans l'Éducation à l'appel de l'intersyndicale nationale de l'Éducation au complet (CGT Educ'action - FNEC FP-FO - FSU - SNALC - SNE - SUD Éducation - UNSA Éducation et SGEN-CFDT), de la FCPE et des syndicats lycéens (MNL, FIDL, Voix Lycéenne)

Comme y appellent déjà plusieurs intersyndicales locales (comme dans le 93 ou en Normandie), nous appelons les personnels à se réunir en AG locales de grève et à y mettre en discussion la reconduction de la grève, dès le lendemain aux côtés des personnels administratifs en lutte.

- **Vendredi 14 janvier** : journée « Administration morte » contre loi 3DS
à l'appel de l'intersyndicale nationale de l'Éducation au complet
(CGT Éduc'action - FNEC FP-FO - FSU - SGEN-CFDT - SNALC - SUD Éducation - UNSA Éducation)
- **Jeudi 20 janvier** : appel national à la grève des vies scolaires
à l'appel de la coordination nationale des collectifs d'AED
- **Jeudi 27 janvier** : grève interprofessionnelle pour les salaires et l'emploi
et grève nationale des AESH
à l'appel de l'intersyndicale nationale de l'Éducation
(CGT Éduc'action - FNEC FP-FO - FSU - SNCL-FAEN- SUD Éducation)
- **Mardi 1er février** : rassemblement intersyndical à Clermont-Ferrand
contre la répression dans l'Éducation suite aux E3C
Nous appelons à rédiger des motions de soutien aux collègues de Clermont-Ferrand, et à se mettre en grève le mardi 1er février pour pouvoir participer de toute la France au rassemblement de soutien aux collègues condamnés pour leur participation à la grève contre les E3C en janvier 2020, afin d'en faire un rassemblement d'envergure nationale contre la répression dans l'Éducation.

Pour rappel, des préavis de grève couvrent tous les personnels de l'Éducation nationale sur toute la période jusqu'aux vacances d'hiver.

De même, les personnels territoriaux des écoles, collèges et lycées sont couverts sur tout janvier par des préavis de grève des fédérations syndicales de la Fonction publique.

Enfin, pour les professeurs des écoles, nous joignons un modèle d'intention préalable de grève pour toute la période à partir du 13 janvier (jusqu'à la semaine suivant les vacances de la dernière zone). Ces intentions de grève doivent être envoyées aux IEN d'ici lundi 10 janvier à 23h59.

Post-scriptum :

Intention de grève 1er degré à envoyer 48h avant

https://sundep.org/IMG/pdf/declaration_d_intention_de_greve_13_janvier_2022.pdf